

11 NOVEMBRE 1941, NANTES VILLE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

L'esplanade des cinq communes compagnon de la Libération



Histoire et mémoires n° 6

AUJOURD'HUI

L'année 2020 est l'occasion de commémorer les 80^e anniversaires de deux épisodes de la Seconde guerre mondiale : l'appel du 18 juin et la création de l'ordre de la Libération le 16 novembre 1940. C'est aussi pour le général de Gaulle, le 130^e anniversaire de sa naissance et le 50^e anniversaire de sa mort.

Lors du conseil municipal du 3 février 2006, la Ville de Nantes a choisi de rendre hommage aux cinq communes qui ont été décorées de l'ordre de la Libération (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors, île de Sein) en attribuant le nom « Cinq Communes Compagnon de la Libération » à l'esplanade jouxtant la place du Pont-Morand à l'extrémité du cours des 50 otages. La statue du général de Gaulle inaugurée le 18 juin 2010, a été réalisée par l'artiste Françoise Boudier. Le socle presque plat confère une proximité à cette oeuvre de 2,20 mètres de hauteur, présentant le général marchant en tenue de campagne, le képi sous le bras.

Les cérémonies célébrant l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, jusqu'alors organisées au-devant de la statue du général Leclerc dans le square Amiral Halgand, prennent désormais place sur cette esplanade à proximité du monument des 50 otages.

HIER

L'appel du 18 juin et la création de l'ordre de la Libération sont deux éléments intimement liés. En effet, par son discours, le général de Gaulle fait appel aux volontaires pour refuser à ses côtés la défaite face à l'Allemagne et poursuivre les combats. Lorsque le général de Gaulle décide ensuite de créer l'ordre de la Libération en novembre 1940, il institue un hommage national aux actions de résistance exceptionnelles. Entre le 16 novembre 1940 et le 23 janvier 1946-date de la forclusion de l'ordre- ce sont au total 1036 personnes qui ont reçu le titre de compagnon de la Libération, 18 unités combattantes et 5 villes françaises. La ville de Nantes a elle reçu ce titre le 11 novembre 1941.



Diplôme de l'ordre de la Libération et croix de la Libération. La croix de la Libération est accrochée sur un coussin aux armoiries de la Ville qui présente également la croix de guerre reçue suite aux bombardements de 1943. La croix de la Libération (présentée à gauche) est un écu rectangulaire de bronze sur lequel est représenté un glaive et une croix de Lorraine. Décernée en novembre 1941, la médaille et son diplôme, orné du collier du Grand Maître de l'Ordre, ont été remis à la Ville par le général de Gaulle le 14 janvier 1945.

Le 18 juin 1940, depuis les locaux de la BBC à Londres, le général de Gaulle invite les Français à le rejoindre sur le territoire britannique, qu'ils soient officiers et soldats de l'armée, ingénieurs et ouvriers de l'industrie d'armement. Cet appel est la réponse de De Gaulle au discours fait la veille par le maréchal Pétain annonçant sa disposition à signer l'armistice avec l'Allemagne.

Le 16 novembre 1940, pour rendre hommage à ceux qui s'engagent héroïquement dans la lutte contre les forces d'occupation, le général de Gaulle, alors chef des Français Libres à Brazzaville, créé l'ordre de la Libération. Cette distinction est destinée « à récompenser les personnes et les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées d'une manière exceptionnelle dans l'œuvre de la Libération de la France et de son Empire ».

Nantes compagnon :

Nantes est la première ville à recevoir cette décoration. Occupée par les troupes allemandes depuis le 19 juin 1940, la ville subit l'autorité des vainqueurs de la guerre-éclair : liberté de circuler supprimée, couvre-feu, censure, réquisitions... Le maire Auguste Pageot, poussé à la démission, est remplacé par Gaëtan Rondeau nommé par Vichy. Aussi, comme dans d'autres villes de France, les forces d'occupation maintiennent l'ordre en pratiquant une politique d'otages ; ainsi 20 notables -10 à partir de novembre 1940- sont à tour de rôle désignés comme tels pour une durée de 24 heures.

Malgré cela des signes de résistance existent dès 1940 : fils électriques coupés, affiches lacérées... Des actions structurées sont également organisées : évasion de prisonniers de guerre menée par Léon Jost, destruction de quarante camions allemands par le réseau Bocq-Adam, grenade lancée dans le foyer du soldat allemand par Marin Poirier...

Les rapports de la Préfecture constatent malgré tout une attitude correcte de la population nantaise vis à vis de l'occupant et un soutien constant à Pétain.

La rupture a lieu en octobre 1941, avec l'exécution des 48 otages, représailles incompréhensibles pour la population nantaise qui avait largement désapprouvé le geste des militants communistes ayant exécuté le FeldKommandant Hotz.

L'exécution des otages provoque un retentissement international et le 11 novembre 1941, le général de Gaulle décerne depuis Londres la croix de la Libération à la ville.

« Ville héroïque qui depuis le crime de la capitulation a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par des nombreuses actions, individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité. Par le sang de ses enfants martyrs, vient attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. » décret du 11 novembre 1941.



Les 5 communes compagnon de la Libération :

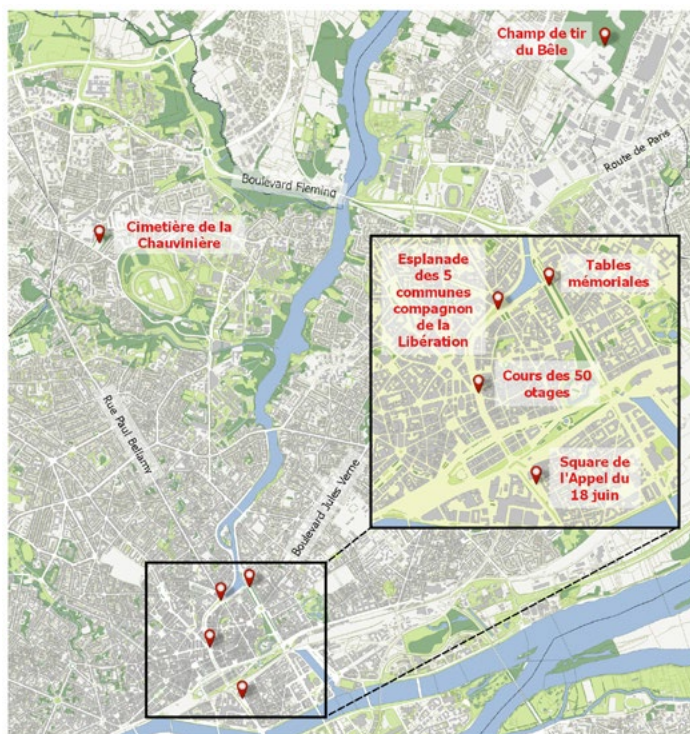
- Nantes : 11 novembre 1941
- Grenoble : 4 mai 1944
- Paris : 24 mars 1945
- Vassieux-en-Vercors : 4 août 1945
- Île de Sein : 1^{er} janvier 1946

DEMAIN

Dès le 3 décembre 1981, les cinq communes compagnon de la Libération, conscientes d'être à terme les seules capables de pérenniser la mémoire de l'Ordre et de diffuser ses valeurs, se lient par un pacte d'amitié. En 1998, une loi anticipe la disparition du conseil de l'Ordre de la Libération en proposant la création du conseil national des cinq communes compagnon de la Libération qui lui succédera. Son installation est prévue lorsque l'Ordre comptera moins de 15 de compagnons survivants.

Coprésidé par un délégué national et à tour de rôle chaque année par une des cinq communes compagnon de la Libération, le conseil national est installé le 16 novembre 2012 à l'Hôtel des Invalides à Paris. En 2013, les conseils municipaux des cinq communes s'engagent par un serment commun à « *conserver le souvenir et l'héritage de ceux qui se sont battus pour que triomphent les valeurs de la Résistance, qui sont aussi celles de la République.* »

Le conseil national des cinq communes compagnon est en charge de l'organisation des cérémonies commémoratives de l'Appel du 18 juin, de la mise en place d'initiatives pédagogiques, culturelles... il assure également la gestion du musée de l'Ordre de la Libération, institution créée en 1971, le musée qui conserve notamment le collier de l'Ordre fut entièrement rénové en 2016.



ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public Archives de Nantes, 1 rue d'Enfer - 44000 Nantes